

Compte-Rendu du Conseil Municipal du 9 janvier 2023

Tenu en Mairie de Légny

Présents : Mesdames Banes, Charensol, Favre, Franceschi, Jovillard, Louis, Ratton, Rodet
Messieurs Granger-Thomas, Poudroux, Thevenet

Absents excusés : Monsieur Aulas, Madame Boyer

Pouvoir : Mme Boyer à Mme Jovillard

Secrétaire de séance : Mme Charensol

En préambule, Madame le Maire demande au conseil l'autorisation d'ajouter une délibération précisant le démarrage des travaux pour la subvention Amendes de Police sollicitée et perçue en 2022. Le conseil accepte l'ajout de cette délibération.

Il est ensuite procédé à la validation du compte-rendu du précédent conseil : celui-ci est adopté à l'unanimité.

Mr Granger-Thomas interrompt l'ordre du jour et demande la parole pour informer le conseil municipal de sa démission en tant que conseiller municipal et donne à Mme le Maire sa lettre de démission.

Délibérations à l'ordre du jour

2023-01 : Admissions en non valeur

La commune a confié au trésorier payeur le soin de recouvrer nos recettes. Cela sous-entend en cas d'impayés que le trésorier après des relances à l'amiable peut engager des procédures plus formelles pour récupérer les sommes dues. Cependant après plusieurs années de relance, le service de la trésorerie compte-tenu des montants à récupérer, juge que le coût des relances ne justifie plus de procédures et demande par cette admission en non-valeur de « solder » à notre décharge les impayés qui couvrent la période 2017-2021

Le conseil doit se prononcer sur cette acceptation en non-valeur d'un montant de 260,41 euros

Délibération adoptée à l'unanimité

2023-02 : Présentation du rapport 2021 du Président de la CCBPD

Chaque année, le Président de notre Communauté de communes se doit de présenter un rapport des actions portées par l'EPCI pour notre territoire. Au cours du conseil, ce rapport est rapidement évoqué, le document intégral ayant été transmis par mail à tout le conseil le 27 septembre 2022. Les membres du conseil donnent à l'unanimité quitus de cette communication

2023-03 : Présentation des rapports 2021 assainissement collectif et SPNAC

Dans la même logique le SAVA (Syndicat d'Assainissement du Val d'Azergues) se doit de présenter aux communes membres les rapports sur la qualité de l'assainissement collectif et non-collectif). Ces rapports ont été joints en annexe de la convocation. Mme Ratton, titulaire du syndicat présente lors de la réunion du SAVA qui a évoqué ce sujet, apporte quelques précisions et rappelle en particulier lors d'une vente, le contrôle de conformité que l'acheteur aura à sa charge. Ce contrôle étant valable 3 ans (même si une revente est opérée durant cette période)

Les membres du conseil donnent à l'unanimité quitus de cette communication

2023-04 : Répartition des délégations à renouveler suite à la démission de Mme Cordier et nouvelles commissions de la CCBPD

Suite à la démission de Mme Cordier, transmise à la Sous-Préfecture, il est nécessaire de procéder aux nouvelles affectations délaissées par cette démission à savoir :

- Suppléance au SAVA et au syndicat des Eaux
- Représentation au CA de la Maison de retraite Jean Borel (aux côtés de C.Louis)
- Animation du CMJ
- Participation au CCAS de Légny

- Nouvelles commissions de la CCBPD

Musée Espace Pierres Folles : notre Communauté de Communes a engagé un programme d'investissements très important pour rénover, agrandir le Musée Pierres Folles et répondre ainsi au rayonnement international que peut amener le label Géopark.

Dans le cadre des nouveaux services qui seront proposés, figurera également un espace de restauration, un amphithéâtre. Il est désormais de la responsabilité des élus du territoire que l'on se penche sur le fonctionnement de ce nouveau site et sur les modalités d'ouverture des services proposés. Des élus de notre conseil peuvent siéger à cette commission qui fera des propositions au conseil communautaire.

Plan Alimentaire Territorial : suite à la diffusion au Conseil du projet de PAT de la CCBPD, les questions qui ont été soulevées par certains élus qui ont été transmises au Vice-Président en charge de ce dossier afin qu'il puisse apporter les éclairages demandés. Son retour vous est joint ci-après.

De plus, il est supposé qu'une commission sera créée pour suivre cette réflexion : il est demandé si des élus de notre conseil souhaitent participer à cette commission si elle est constituée dans les prochaines semaines.

Ainsi, se sont proposés et désignés à l'unanimité des membres du conseil :

- Suppléance au SAVA et au syndicat des Eaux : Christine Louis
- Représentation au CA de la Maison de retraite Jean Borel (aux côtés de C.Louis) : Fabienne Rodet
- Animation du CMJ : Nathalie Banes et Marjolaine Charenzol
- Commission Musée espaces Pierres Folles : Michèle Ratton, Delphine Favre et Christine Louis
- Commission Plan Alimentaire Territorial : Nathalie Banes, Delphine Favre, Christine Louis

2023-05 : ouverture des crédits investissement

Selon l'article L.1612-1 du CGCT, le conseil municipal peut autoriser le maire, avant l'adoption du budget, à mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (hors crédits ouverts pour le remboursement de la dette). Il est proposé au conseil municipal d'autoriser le maire en cas de nécessité absolue, à mandater des factures d'investissement avant l'adoption du budget 2023, dans la limite de 38324 euros (Crédits investissement 2022 (hors remboursement de la dette) : 153297 €)

Le conseil Municipal a délibéré à l'unanimité d'autoriser le maire en cas de nécessité absolue, à mandater des factures d'investissement avant l'adoption du budget 2023 dans la limite fixée ci-dessus.

2023-06 : Subvention Amendes de Police

Madame le Maire rappelle au conseil qu'une subvention au titre des amendes de Police 2022 a été sollicitée auprès du Département pour la sécurisation d'entrée de bourg. La subvention accordée a été d'un montant de 2568 euros et reçue en fin d'année 2022. Un courrier de la Préfecture demande qu'une délibération mentionne de façon expresse l'engagement de réaliser les travaux relatifs à cette subvention
Ce conseil entérine à l'unanimité cette délibération.

II. RAPPORT DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS

Syndicat des Eaux : Laurent Poudroux informe le conseil du changement de délégataire pour la gestion et l'entretien du réseau d'eau. Véolia remplace donc Suez. Du fait de l'intégration du syndicat de la COR, une harmonisation des tarifs va s'opérer progressivement avec pour notre secteur une légère inflexion des tarifs.

Assainissement : travaux sur la commune du Breuil (Chemin de la Combe) en limite de Légnv

Travaux : démarrage chantier lots commerciaux aux Ponts-tarrets. En attente projet de l'architecte désormais. Salle des animations : l'équipement WIFI doit être revu par le prestataire et la pose des fenêtres double vitrage a été réalisée. Diagnostic énergétique : visio pour le suivi de la consommation et L. Poudroux relance le prestataire consulté car il manque des éléments au devis reçu.

Journée 1^{er} secours : Rémi Louis passe actuellement son brevet de formateur. Il serait donc possible de programmer une journée de formation sur mai-juin.

Commission communication : le projet de livret d'accueil nouveaux arrivants est distribué au conseil. Avec un retour demandé dans les 10 jours.

Projets : cuve de récupération des eaux pluviales à l'école. M. Charensol regarde avec L.Poudroux et/ou notre agent technique pour le positionnement le plus adapté pour cette cuve afin de trouver le modèle le plus adéquat et établir un devis.

CCBPD :

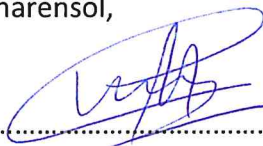
Commission Tourisme : M.Charensol s'interroge car il n'y a eu qu'une seule réunion de cette commission depuis le début de la mandature. Souhaite savoir s'il y en a eu d'autres ou pas. Mme le Maire se renseigne

Commission Culture : projet d'un agenda partagé pour éviter les manifestations sur les mêmes dates. Projet autour des 20 ans du festival de Rochebonne en 2024 et d'une sortie scolaire en 2023 proposée au prix de 5 euros/ enfant.

Séance levée à 19h15

Compte-rendu visé et validé par la secrétaire de séance

Madame Marjolaine Charensol,



.....

Le 04/02/2023